

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/10/2024 - 53228 - 1989 B 01094 - 719 800 310 - "OPTIQUE GRAND SIECLE"

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE

DOCUMENTS COMPTABLES

(exercice clos le 31 décembre 2023)

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président*

D. GUILLOU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : <u>SAS OPTIQUE GRAND SIECLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>14 RUE HONORE DE BALZAC</u>		92330 SCEAUX	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 1 9 8 0 0 3 1 0 0 0 0 2 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le. <u>31/12/2023</u>	
		N-1 <u>31/12/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail 76 225		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (0)	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :	Créances :

0/6

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	321 586	310 094
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 610	11 492
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	335 580	329 971
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	104 088	143 694
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 571	34 650
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 487	69 168
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	885	820
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	233 030	248 332	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	568 611	578 302	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	169 998	147 846	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise :		SAS OPTIQUE GRAND SIECLE				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	783 658	FB		FC	783 658	720 612	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	783 658	FK		FL	783 658	720 612	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	7 333	4 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 509	7 540	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33	530	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	792 534	733 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	268 628	238 597	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 417)	9 348	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	150 252	138 564	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 835	5 477	
	Salaires et traitements*					FY	252 793	216 544	
	Charges sociales (10)					FZ	93 760	83 181	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		HS		GA	7 785	7 897
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 939	921
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	12 710	12 200
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	786 285	712 728	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 250	20 620	
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 162	646	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	797	571	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 958	1 217	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 608	1 750	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 608	1 750	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	350	(532)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 600	20 087	

9/6

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 568
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 568
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 568)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	990 2 028
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	794 493 734 565
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	788 883 723 073
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 610 11 492
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	588 3 484
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	12 707 12 161	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

L'ANNÉE FINALE À CUIVREYER LA RUE DE DEULLEVAIV (ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		3							
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
								4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	76 225	KE		KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP	68 368	KQ		KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	45 491	KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX					
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	33 865	LC		LD	5 000				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes				LK		LL		LM						
	TOTAL III				LN	147 724	LO		LP	5 000					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T						
	Autres participations				8U	4 200	8V		8W						
	Autres titres immobilisés				IP	15 200	IR		IS						
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	54 257	IU		IV	0					
	TOTAL IV				LQ	73 657	LR		LS	0					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	297 605	ØH		ØJ	5 000						
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		3		4					
						1				2					
										3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	76 225	IX	76 225		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG	68 368	MH	68 368	MI	68 368	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	45 491	MK	45 491	ML	45 491	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers						IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MIR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MIS	38 865	MT	38 865	MU	38 865
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF			
TOTAL III						IY		NG	152 724	NH	152 724	NI	152 724		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX	4 200	ØY	4 200	ØZ	4 200	
	Autres titres immobilisés						II		2B	15 200	2C	15 200	2D	15 200	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	0	2E	54 257	2F	54 257	2G	54 257	
	TOTAL IV						I3	0	NJ	73 657	NK	73 657	2H	73 657	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	0	ØK	302 605	ØL	302 605	ØM	302 605		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

9/6

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

 Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	40 074	PW	4 247	PX		PY	44 321
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	45 491	QA		QB		QC	45 491
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 264	QM	3 538	QN		QO	9 802
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	91 829	QV	7 785	QW		QX	99 613
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	91 829	QP	7 785	QQ		QR	99 613

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NO	
TOTAL III										
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non venant de (NP + NQ + NR)	NW			NY					NZ	
		Total général non venant de (NS + NT + NU)			Total général non venant de (NW - NY)					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

96

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	921	6P	1 939	6R	921	6S	1 939
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	921	TY	1 939	TZ	921	UA	1 939
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	921	UB	1 939	UC	921	UD	1 939
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 939	UF	921			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SAS OPTIQUE GRAND SIECLE		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	54 257	UV	(0)	UW	54 257				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	20 255		20 255						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 397		1 397					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 700		3 700						
	Charges constatées d'avance	VS	3 532		3 532						
	TOTAUX		VT	83 140	VU	28 883	VV	54 257			
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 602		3 602						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	100 486		37 454		63 032				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38 571		38 571						
Personnel et comptes rattachés		8C	38 566		38 566						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 573		37 573						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	990		990						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 564		10 564						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 795		1 795						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	885		885						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	233 030	VZ	169 998		63 032				
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	37 181	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

14 RUE HONORE DE BALZAC

92330 SCEAUX

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

FINA SA

24 RUE RENE BOULANGER

75010 PARIS

01 42 49 89 13



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 568 610.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 783 658.43 Euros et dégageant un bénéfice de 5 609.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	15.2449	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL	76 225			76 225	
Total	76 225			76 225	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	2 808
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 162
Total	3 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 882
Dettes fiscales et sociales	54 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	60 791



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 532
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers :	100 486
- BP ROP PGE	100 486
-	
-	
-	
Total	100 486

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 622 500				
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	805 813	641 721	761 937	720 612	783 658
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	49 904	10 584	23 267	18 282	15 403
Impôts sur les bénéfices	8 502	1 262	2 354	2 028	990
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	39 561	7 148	13 339	11 492	5 610
Résultat distribué	21 500				
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	82.80	18.64	41.83	32.51	28.83
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	79.12	14.30	26.68	22.98	11.22
Dividende distribué à chaque action	43.00				
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	4	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	218 197	185 230	251 383	216 544	252 793
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

(exercice clos le 31 décembre 2023)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à 5.609,67 € au poste "autres réserves".

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2022	Néant	Néant	Néant
2021	20.000 €	20.000 €	40 €
2020	29.000 €	29.000 €	58 €

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à 5.609,67 € au poste "autres réserves".

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2022	Néant	Néant	Néant
2021	20.000 €	20.000 €	40 €
2020	29.000 €	29.000 €	58 €

Le Président,


D. GUILLOU